

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

6me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

6me. Année.

VOL. VI.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 27 AVRIL 1854.

No. 29.

(Extrait de *L'ami de la Religion*.)

DE LA VOCATION ECCLÉSIASTIQUE CHEZ
LES ENFANTS.

(Suite et fin.)

De la présentation des enfants au petit-Séminaire.

En règle générale, le mieux est de faire entrer les enfants au petit-séminaire le plutôt possible, c'est-à-dire, en sixième, en cinquième, ou, pour le plus tard, en quatrième. Nous en avons donné plus haut la raison.

Les exceptions à cette règle, fondées sur l'âge avancé de certains sujets, ou sur la pauvreté des parents, ne peuvent être admises qu'à la condition, nous ne saurions trop le dire, qu'on ne précipitera pas pour cela l'enseignement, et qu'on fera étudier les enfants au presbytère aussi longtemps qu'il sera nécessaire, suivant la mesure de leur application et de leurs talents, pour les mettre à même de suivre convenablement la classe où on les veut faire recevoir.

Avant de présenter un sujet au petit-séminaire, on doit examiner de nouveau sa vocation. Peut-être ne lui avait-on fait commencer ses études que sur de simples espérances : si ces espérances ne se sont pas réalisées ; si, maintenant qu'on connaît mieux l'enfant, il n'offre pas, sous le rapport de la capacité et de la piété, des données au moins suffisantes pour asseoir un jugement probable de vocation, il ne faut pas le pousser plus loin : ce serait s'exposer à faire entrer dans le sanctuaire un sujet incapable ou indigne.

Sous nul prétexte, et quelles que soient les instances de la famille, les curés ne doivent jamais user de leur influence pour faire admettre aucun enfant dans une classe dont le niveau dépasserait ses forces : ce serait lui rendre le pire de tous les services, et, en compromettant la suite de ses études, perdre tout le fruit des peines qu'on s'est données pour son éducation. Un enfant, qui se trouve au-dessus de sa classe, se décourage : l'émulation lui devient impossible ; il se résigne à être le dernier de ses condisciples ; il en prend son parti, et, eût-il la volonté de faire quelques efforts, ces efforts, la

plupart du temps, demeureraient vains et n'aboutiraient qu'à le jeter dans un découragement plus profond. Le même enfant aurait fait peut-être d'excellentes études, s'il eût pris rang dans une classe qui eût été plus à sa portée.

Le curé doit fournir aux supérieurs et aux directeurs du petit-séminaire tous les renseignements propres à les éclairer non seulement sur les talents et les études de l'enfant, mais encore sur sa conduite, son application, sa piété, sa trempe d'esprit, son caractère. Mieux l'enfant sera connu de ses nouveaux maîtres et plus il leur sera facile de le diriger convenablement. Ces renseignements auront de plus un autre avantage ; celui d'arrêter l'enfant sur le seuil même du petit-séminaire s'il est évident ou très-probable qu'il n'est point propre à l'état ecclésiastique. Des hommes exercés dans le discernement des vocations sont ici bien meilleurs juges que les curés, et ils pourront souvent décider où le curé doute. Le temps perdu ne serait pas le seul inconvénient de l'entrée au petit-séminaire d'un sujet sans vocation. Il y en aurait un autre bien autrement grave et pour lui et pour l'Église : c'est qu'il pourrait finir, peut être, par devenir prêtre. Il est plus aisé de refuser l'entrée du petit séminaire à un enfant, que de l'en envoyer après qu'il y est entré. On n'hésite point, sans doute, à congédier les sujets mauvais. Mais n'y a-t-il pas des sujets très-doutés qui vont jusqu'à la fin du petit-séminaire, parce qu'ils y sont entrés ; qui passent au grand-séminaire, parce qu'ils ont été au petit, et qui deviennent alors sous-diacres et puis prêtres,— après avoir étrangement embarrassé le conseil des directeurs,— parce qu'ils ont été et sont demeurés séminaristes ? La pitié et la compassion influencent ici la décision souvent plus qu'il ne faudrait ; on craint de rendre inutiles tant d'années d'étude et tant de sacrifices ; on s'alarme sur le sort d'un sujet dont on devrait briser la carrière, et, pour me servir ici de l'expression originale d'un vieux directeur de séminaire : « à force de tourner autour de quelques faibles raisons, on finit par les trouver bonnes. »

Des soins à continuer aux enfants pendant leurs vacances.

Le zèle du curé pour l'œuvre de la vocation ecclésiastique n'est point encore à son terme quand il est parvenu à faire admettre des enfants au petit-séminaire : il lui reste une tâche importante à remplir, ce sont les soins à donner à ces enfants pendant les vacances.

Les vacances sont l'épreuve de la vertu et des vocations ; mais trop souvent aussi, elles en sont l'écueil. Combien d'enfants, hélas ! qui se conservent sages pendant les dix mois de l'année scolaire, et qui retombent, presque à chaque vacance, dans le péché ! L'oisiveté, les mauvaises compagnies, l'abandon des exercices de piété, la réception moins fréquente des sacrements, beaucoup de dangers, en un mot, et peu de secours, telles sont les causes trop naturelles de ces tristes rechutes, qui doivent bien plus affliger que surprendre. A ce mal, quel préservatif, quel remède ?

Les directeurs du séminaire ne sont plus là, avec leur tendre et vigilante sollicitude, pour surveiller, pour préserver, pour relever ces pauvres enfants : il n'y a qu'un homme qui puisse les remplacer auprès d'eux : cet homme, c'est le curé.

Et, il faut bien le comprendre, ce n'est pas ici une œuvre de surrogation ; c'est pour le curé, une rigoureuse obligation et un devoir de sa charge pastorale, dont Dieu et l'Église attendent l'accomplissement et lui demanderont compte un jour. Ces enfants, destinés au sacerdoce, sont ses orphelins ; ils forment la partie la plus précieuse du troupeau paroissial, et le pasteur redevable envers tous ses paroissiens de la mesure de zèle nécessaire pour les diriger tous selon l'esprit et les devoirs de leurs états divers, doit aux élèves du sanctuaire, en particulier, ces soins et ces secours spéciaux dont ils ont besoin afin d'être de bons séminaristes et de devenir un jour de saints prêtres.

Pour atteindre ce but, le point capital, c'est la confession, qui doit être aussi fréquente pendant les vacances qu'au séminaire. La vigilance extérieure sur l'enfant sert de peu si l'on ne veille sur son cœur, et le cœur n'est visible qu'au

saint tribunal. Quand un enfant n'a pas une tentation, ne se trouve pas dans une occasion de péché, ne commet pas une faute, sans qu'on le sache presque aussitôt, il est facile de prévenir ou de réparer le mal dans son âme ; et c'est là l'inappréciable avantage de la confession de tous les huit jours. Mais si le jeune séminariste ne se confesse pas pendant les vacances, ou ne se confesse tout au plus qu'une ou deux fois, (et cela n'est pas rare,) qu'arrivera-t-il ? C'est qu'infailliblement la tentation entraînera le péché, et le péché l'habitude. Ce pauvre enfant rejeté dans le borbier du vice, se convertira-t-il à la rentrée des classes ? Nous l'ignorons. Mais admettons qu'il se convertisse : l'œuvre de sa sanctification sera donc à recommencer chaque année ! et comment, avec ce retour périodique de chutes et de rechutes, acquerra-t-il jamais cette fermeté et cette consistance dans la vertu, nécessaire pour manifester la vocation et garantir l'avenir sacerdotal

Et plût à Dieu que ce que nous disons ici ne fût que l'expression d'une crainte ! Mais c'est la triste réalité ; c'est l'histoire d'une multitude d'enfants, que nous écrivons ; c'est ce que savent aussi bien que nous, tous les directeurs de séminaire ; et ils ne nous désavoueront pas si nous nous permettons de nous faire ici leur organe pour conjurer, par les entrailles de Notre-Seigneur, messieurs les curés de ne rien omettre afin de prévenir un si grand mal : il y a pour cela bien des moyens, mais le principal, nous ne saurions trop le redire, c'est la confession très-fréquente, aussi fréquente et plus fréquente même, s'il le faut, qu'au séminaire.

Or, cette fréquente confession, qui est le grand moyen de la persévérance pour tous, mais plus particulièrement pour les jeunes gens, il est très-facile de l'obtenir lorsqu'on le veut bien : il suffit d'en convenir avec les enfants dès le commencement des vacances, de leur fixer les jours où ils devront se présenter, de leur indiquer des heures commodes, comme immédiatement après la messe, et, s'ils ne viennent pas, d'aller les chercher. Si l'enfant fait une chute il faut alors le confesser plus souvent, pour le relever. O prêtre ! c'est une lutte qui s'engage ici entre vous et le démon ; pour savoir à qui de vous ou de lui, appartiendra cette âme tendre, rachetée par le sang de Jésus-Christ et réservée à de si hautes destinées. Le démon ne dort pas, il veille, il rôde sans cesse autour de sa proie pour la dévorer, et vous ne seriez pas là, toujours vigilant et attentif, pour protéger ce faible enfant qui ne saurait tout seul se défendre !

Si des parents chrétiens lisent ceci, nous les conjurons de faire eux-mêmes la plus sérieuse attention à ce que nous venons de dire. Ils ont beau veiller sur leurs enfants, le mystère de la conscience échappera toujours à leurs regards. Il faut donc, s'ils veulent conserver purs ces chers enfants, qu'ils les envoient souvent vers celui qui seul avec Dieu voit dans la conscience.

Outre la fréquente confession, le curé peut rendre encore aux séminaristes d'autres importants services, pendant les vacances : il doit veiller leurs fréquentations, les éloigner des compagnies dangereuses et de toutes les occasions du péché ; les faire venir souvent au presbytère et à l'église ; leur prêter des livres de piété et d'étude ; les engager à consacrer chaque jour quelques heures au travail ; revoir et corriger leurs devoirs, &c. C'est par l'emploi de ces moyens et d'autres semblables, qu'il pourra, Dieu aidant, faire traverser sans naufrage à ces enfants l'épreuve périlleuse des vacances, et rendra pur et intact aux directeurs du séminaire le dépôt de leurs précieuses âmes,

Sans doute les détails et l'assiduité de ces soins peuvent paraître pénibles ; mais que la fin en est haute, et que la récompense en sera grande ! Ces enfants, dont un bon prêtre aura fait de dignes ministres des autels, seront la joie et la couronne de sa vieillesse : il lui sera donné peut-être, avant de mourir, de voir les premiers efforts de leur zèle. En descendant dans la tombe, il aura la consolation des pères, celle de laisser après lui une postérité héritière de son esprit, de ses vertus et de ses œuvres ; et, longtemps encore après sa mort, il recueillera dans les greniers éternels une moisson d'âmes qu'il n'avait ni semée ni cultivée, mais que le Seigneur lui présentera comme sienne, parcequ'elle sera le fruit des soins, des travaux, des sueurs de ceux dont il prépara autrefois le cœur et les mains.

P. GADUEL.

L' Abeille.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 27 AVRIL 1854.

LA CHIMIE ENSEIGNÉE A LA PETITE SALLE.
PREMIÈRE LEÇON.

Cher lecteur, ne me demande pas par quelle aventure j'ai été installé professeur de Chimie, surtout à la petite salle ; tout extraordinaire que la chose puisse paraître je ne t'en dirai cependant rien. Contente-toi de lire et de bien retenir ce que j'ai dit à mon intéressant auditoire.

Afin de disposer mes auditeurs à mieux profiter de ma leçon, je l'ai fait précéder

des paroles suivantes : Les études collégiales comprennent deux parties bien distinctes ; l'une consacrée à l'étude des langues, de l'histoire, de la géographie, de la littérature et de l'éloquence ; l'autre employée à l'étude des sciences exactes et naturelles. La première partie nous occupe le plus longtemps et ce n'est pas sans raison : le grande variété des matières qu'elle renferme, leur richesse, leur importance et l'absolue nécessité d'asseoir sur une base solide notre édifice intellectuel, sont autant de motifs qui commandent sa longueur.

Mais pouvons-nous borner nos études à la connaissance du grec et du latin, de quelques faits historiques, des préceptes de la littérature et de l'éloquence ? Pouvons-nous après la rhétorique, fiers de notre science, plier nos malles et dire adieu au collège ? Et, n'est-ce pas ce que fait un grand nombre ? Oui, mais il faudra consentir à demeurer ignorants toute notre vie, à rester étrangers au mouvement du siècle des prodiges ; il faudra nous condamner à entendre continuellement parler de nouveaux perfectionnements, de nouvelles découvertes sans jamais pouvoir les comprendre. Jour et nuit les gémissements des locomotives, des bateaux à vapeur, des manufactures de toutes espèces retentiront à nos oreilles sans que nous puissions nous rendre compte des causes, des lois qui font jouer en tous sens les pistons de ces puissantes machines. L'explication de la plupart de nos actions sera pour nous un problème insoluble. Nous aurons toute notre vie sous les yeux les phénomènes de la nature, mais ils ne nous diront rien ; les lois qui les régissent nous seront toujours cachées. Que dis-je ! nous serons même obligés de garder un profond et humiliant silence, chaque fois qu'on nous parlera de choses qui auront rapport aux sciences, à moins que nous n'aimions mieux donner nous-mêmes les preuves de notre ignorance, ce qui arrive très-fréquemment de nos jours dans notre cher Canada.

Vous voyez donc de quelle importance il est pour nous d'étudier les sciences dont la pratique, l'usage joue un si grand rôle dans la vie positive de l'homme... Mais où m'entraîne mon babil ; j'oublie que je dois vous donner une leçon de Chimie. Sans autre préambule, je vais vous parler d'un phénomène qui se passe tous les jours sous vos yeux, de la combustion. Je vous prie d'être sans gêne : lorsque vous ne comprenez pas, faites des questions, faites même des objections ; en ma qualité de professeur, et de professeur zélé, je me ferai un plaisir, autant que mes lumières me le permettront, de vous sa-

tisfaire en tout. Si je ne connaissais pas votre sagesse, je vous dirais d'être sages, mais je ne veux pas vous injurier.

Qu'est-ce que la combustion ? C'est un phénomène qui consiste, le plus souvent, dans la combinaison de l'oxygène de l'air avec les corps combustibles.

— Excusez, Mr. le professeur, si je vous interromps sitôt pour vous demander des explications.

— Il n'y a pas d'offense, mon cher, au contraire je t'en loue, car c'est ainsi qu'il faut faire pour devenir savant : des qu'une chose embarrasse on doit en demander l'explication. Il ne faut pas suivre l'exemple de certains élèves qui, par une honte inexcusable ou par une vanité ridicule, aiment mieux ignorer les choses que d'en demander l'explication. Qu'y a-t-il donc que vous ne compreniez pas ?

— Je viens d'entendre le mot *Oxigène* pour la première fois de ma vie, par conséquent, je ne sais pas comment c'est fait.

— Eh bien ! l'oxygène, c'est un gaz, c-à-d, un fluide aëriiforme, subtil, enfin une espèce d'air comme celui qui nous environne. Une trentaine de gaz sont maintenant connus. Je n'entreprendrai pas de tous vous les énumérer, vous ne les retiendriez point ; je vous nommerai seulement les principaux qui sont : l'oxygène, l'azote, l'hydrogène et le gaz appelé bicarbonate d'hydrogène qui sert à nous éclairer ; l'oxygène combiné avec l'azote forme l'air ; combiné avec l'hydrogène il forme l'eau. Dans une autre leçon je vous parlerai de la manière dont on fait le bicarbonate d'hydrogène, si toutefois cela vous plaît.

— Ah ! que c'est beau la Chimie ; je ne savais pas que tous les jours nous faisons chacun une si grande dépense de gaz.

— Il est bien d'autres choses que vous faites et que vous voyez tous les jours sans les comprendre. . . . Mais il ne faut pas trop nous éloigner de notre sujet. A présent que vous savez ce que c'est qu'un gaz, et que vous connaissez les principaux, je vais vous parler plus au long du phénomène de la combustion. Dans presque tous les cas, l'oxygène est l'agent principal de la combustion, en sorte que si on l'empêche de venir en contact, par exemple, avec la bougie qui brûle devant moi, elle s'éteindra.

— Pouvez-vous nous démontrer cela par quelque expérience ?

— Rien de plus facile. Vous allez faire vous-mêmes cette expérience. Voici un bassin rempli d'eau dans lequel surnage la petite planchette que vous voyez. Prenez un bout de bougie, allumez-le et posez-le dessus ; prenez maintenant un verre et couvrez-en la bougie en le faisant plonger un peu dans l'eau.

— Nous faisons tout ce que vous dites. . . Ah ! ah ! la bougie est morte.

— Bien, que concluez-vous de là ?

— Nous concluons qu'une bougie ne peut pas rester longtemps allumée sous un verre.

— Oui, mais encore pourquoi ne s'est-elle pas éteinte tout de suite, ou pourquoi n'est-elle pas demeurée allumée plus longtemps ? Allons, tâchez de m'expliquer cela.

— Vous nous avez dit que l'oxygène, qui se trouve dans l'air, est le principal agent de la combustion, d'après cela je suppose que tant qu'il y a eu de l'oxygène sous le verre, la bougie a continué à brûler, et que lorsqu'il a été tout consumé elle a dû s'éteindre, vu qu'il ne pouvait pas venir d'air du dehors.

— Très-bien ! Vous voyez donc que sans oxygène point de feu. Vous comprenez aussi ce que vous faites lorsque vous fermez la petite porte du poêle pour l'empêcher de chauffer.

— Ah ! oui, nous empêchons l'oxygène d'arriver.

— Comment feriez-vous maintenant pour éteindre le feu qui serait dans une cheminée, sans employer le moyen ordinaire, qui est de jeter de l'eau et qui ne réussit pas toujours ?

— Je sais bien qu'il faudrait arrêter le courant d'air qui monte dans la cheminée, mais je ne vois pas comment on pourrait s'y prendre.

— Écoutez bien, cela pourra vous être utile. On mouille un drap et on l'étend au devant de la cheminée en feu, prenant soin de l'assujettir d'une manière bien solide et de l'entretenir continuellement mouillé pendant sept ou huit minutes. Par là nous interceptons le tirage et le feu s'éteint.

— La chose est bien simple, et cependant j'étais loin de la soupçonner.

— Que de belles choses je pourrais encore vous dire à ce sujet ! mais les belles choses, comme tout le reste, viennent à ennuyer, quand on en parle trop longtemps. D'ailleurs il ne faut pas trop charger votre mémoire pour la première fois. Je termine donc cette leçon, en vous faisant les deux questions suivantes : pourquoi l'eau jetée en grandes masses sur le feu l'éteint-elle ? et pourquoi l'alimente-t-elle, si on la jette en petite quantité ? D'après ce que vous venez d'apprendre, vous devez être capables de résoudre ces questions. Pensez-y, et ce sera vous qui aurez l'honneur de commencer la prochaine leçon en donnant l'explication de ces phénomènes.

ATTENTION !!

A vendre à un prix modique au Bureau de l'*Abeille*, la CROIX DE TEMPÉRANCE par le Rév. M. Mailloux, le MOIS DE MARIE, le CATÉCHISME DE GUILLOIS, les prières du CHEMIN DE LA CROIX.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'*avis public* qui se trouve dans notre dernière page. L'*Abeille* n'a pas coutume de publier des annonces, mais celle-ci est d'un caractère si particulier que nous n'avons pu en refuser l'insertion dans nos colonnes, au respectable personnage qui sollicite le patronage public.

ÉGLISES DE L'EUROPE. Voici les noms des Églises les plus célèbres de l'Europe, et le nombre de personnes que chacune d'elles peut contenir : — La basilique de St. Pierre, à Rome, 54,000 personnes ; la cathédrale de Milan, 37,000 ; de St. Paul, à Rome, 32,000 ; St. Paul, à Londres, 25,000 ; St. Pétrone, à Bologne ; la cathédrale de Florence et celle d'Anvers, 24,000 ; St. Sophie de Constantinople, 23,000 ; St. Jean de Latran, 22,900 ; Notre Dame de Paris, 21,000 ; la cathédrale de Vienne, 11,100 ; St. Pierre de Bologne, 11,400 ; St. Dominique de Bologne, 11,000.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. La discussion sur les couvents et les institutions monastiques a été reprise dans la séance de la Chambre des Communes du 30 Mars. Dès l'ouverture de la séance, de nombreuses pétitions priant la Chambre de ne pas persister dans la détermination de faire l'enquête, ont été présentées par divers membres

FRANCE. Le comte de Montalembert est poursuivi par le procureur-général, au sujet d'une lettre rendue publique, dans laquelle il blâme fortement le gouvernement.

M. Victor Mauvais, membre de l'Institut et du bureau des longitudes, s'est suicidé dans un accès de folie, produite par le chagrin. Ce Mr. remarquable par plusieurs découvertes astronomiques, était un homme connu et estimé généralement pour ses principes religieux.

RUSSIE ET TURQUIE. Les troupes autrichiennes qui se trouvent à la frontière de Hongrie ont jeté un pont sur le Danube, près Belgrade. On peut considérer cette mesure comme le prélude d'une intervention active.

Les flottes réunies sont rentrées le 26 mars dans la mer Noire.

La Perse a officiellement annoncé sa neutralité.

Constantinople était tranquille, mais l'irritation du parti ultra-mahométan était à son comble.

Il paraît que le Czar a fait une offre de paix ainsi conçue : Si la France et l'Angleterre obtiennent l'émancipation des chrétiens, le Czar évacuera les principautés au même temps que les alliés abandonneront l'Euxin. . .

GRÈCE. M. Metaxa, ministre du roi Othon près le Sultan, a demandé ses passeports le 27 mars. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont déclaré au gouvernement grec qu'ils le rendraient responsable des suites qu'entraînerait une rupture des rapports diplomatiques entre la Grèce et la Turquie.

ITALIE. Le duc de Parme et de Plaisance a été assassiné à Turin le 27 mars. Il était âgé de 31 ans et 2 mois. L'aîné de ses quatre enfants, âgé de 6 ans, a été proclamé souverain sous la régence de sa mère, qui est sœur du comte de Chambord.

BADE. La prétendue mission du comte de Leiningen à Rome vient d'être terminée subitement par le rappel de cet envoyé, lorsqu'il était encore en chemin pour se rendre auprès du Pape. Le gouvernement persécuteur ne sait comment se tirer honorablement de ses fausses démarches.

SUÈDE. Le duc de Sudermanie, fils aîné du roi, est mort le 14 mars.

DANEMARK. Le roi Christian, privé d'enfants et dégoûté de la couronne, veut abdiquer ou faire réformer une constitution qu'il juge défectueuse; mais les États résistent à cette réforme, et, par un vote presque unanime, ils viennent de prier le roi de maintenir la constitution actuelle et de renvoyer ses ministres.

PRUSSE. Le gouvernement vient de rétablir la loi qui prescrit le repos du dimanche dans toute l'étendue du royaume. On attribue au Roi cette mesure que les populations ont accueillie avec joie comme un acte de foi chrétienne.

Une société a été instituée à Londres, sous le patronage de S.A.R. le prince Albert, pour l'exploration des ruines d'Assyrie et de Babylone, au point de vue spécial de la Bible. Le prospectus de la société annonce que, depuis la publication du second ouvrage de M. Layard sur cet intéressant sujet d'archéologie, on a trouvé des débris d'une époque plus ancienne qu'aucun de ceux précédemment découverts dans les fouilles assyriennes. Il paraîtrait, d'après une inscription, que des temples existaient dix-neuf cents ou deux mille ans avant la naissance de Jésus-Christ, remontant presque à l'époque la plus ancienne connue de l'histoire d'Égypte. On a l'intime conviction que des recherches faites avec soin procureront des renseignements quant aux annales qui manquent encore des rois d'Assyrie mentionnés dans l'Ancien Testament, et mettront, en outre, à même de compléter les chroniques des guerres avec les rois d'Israël, et touchant la destruction de leur capitale, Samarie. Indépendamment des ruines d'Assyrie, on sait qu'il existe en Babylone d'énormes quantités de débris qui n'ont encore été jusqu'ici qu'à peine visités par des voyageurs européens, et parmi lesquels on a beaucoup de raisons de supposer que l'on trouvera des objets du plus haut intérêt par rapport à l'histoire sacrée et profane.

AVIS PUBLIC.

Le soussigné remercie très-humblement tous ceux qui ont bien voulu l'honorer de leur pratique jusqu'à ce jour, et les informe respectueusement qu'il vient de rouvrir son comptoir à liqueurs spiritueuses dans un site commode, N° 1, RUE D'ENFER, tout près de la barrière du même nom.

Dans ce nouvel établissement, le soussigné se propose de continuer par son ancien trafic à convertir les gens en pauvres et malheureux ivrognes, aux taux les plus modérés, par le procédé le plus expéditif ainsi que pourra le concevoir la portion industrieuse et sobre de la société par ce qui va suivre.

Je commercerai sur un article qui fait les voleurs et les assassins, diminuant par là la sécurité commune et augmentant les charges publiques.

Je pourrai aussi promptement que possible les hopitaux, les maisons de refuge et les prisons, des hôtes qui doivent les peupler.

Je ferai la vente d'un article qui occasionnera des accidents déplorables, multipliera les maladies ruineuses, et rendra incurables des maux qu'auparavant l'on guérissait avec facilité.

Je trafiquerai sur un breuvage qui ravira à quelques-uns la vie, à d'autres la raison, à la plupart leurs biens, à tous le contentement; — qui désunira les époux, rendra veuves les épouses, orphelins les enfants, et fera de tous des mendiants.

Je fournirai à la jeunesse une occasion de grandir dans l'ignorance, la perfidie et la dépravation, et de devenir pour la société une plaie et un fardeau.

J'induirai les hommes à assassiner leurs femmes sans défense; les mères à délaisser leurs enfans sans secours; les enfans à perdre leur innocence.

Je méconnaîtrai la volonté de Dieu et les commandemens de l'Église, et causerai la mort physique, spirituelle et éternelle de ceux qui m'honoreront de leur pratique.

En un mot, je ferai tout ce que je puis pour inonder le pays de crimes, de misères et de vices.

Vous me demandez pourquoi j'ai le cœur assez dur pour accumuler tant de maux sur la tête de mes frères! Je vous réponds honnêtement que C'EST POUR DE L'ARGENT!

J'ai une famille à soutenir; la société veut bien encourager la vente des liqueurs fortes; je suis muni d'une permission de l'autorité compétente; mon commerce est protégé par la loi même du

pays; des hommes qui se disent chrétiens le favorisent; si je ne fais pas moi-même tout ce mal, un autre le fera.

J'habite une contrée libre, et j'ai, par conséquent, acquis le privilège de miner la santé des hommes, d'abrèger leurs jours, de relâcher leur morale et d'éteindre toute vie spirituelle dans ceux qui veulent bien mettre le pied dans mon établissement.

Je sais qu'il est écrit: *Tu ne tueras point*, et que l'anathème est lancé contre l'homme qui fait tomber son frère dans l'ivresse. Je reconnais également que je ne dois pas placer une pierre d'achoppement sur le chemin que suit mon frère. J'ai en outre appris qu'aucun ivrogne ne peut hériter du royaume des cieux, et je sais bien que je ne dois pas espérer que celui qui fait que les ivrognes existent, ait un meilleur sort qu'eux, mais, les choses étant ainsi, que puis-je faire? . . . Je ne suis qu'un membre de la grande société régie par des lois obéissant à ceux que le peuple a choisis pour les promulguer; je suis en même temps l'humble serviteur de la loi, et, comme bien d'autres, l'instrument de la coutume. S'il y a un remède à ces calamités, direz-vous que c'est de moi qu'il doit venir?

En attendant que d'autres le trouvent, je compte, pour m'enrichir, sur la folie des individus, sur l'indifférence des familles honnêtes, sur la tolérance de l'état qui me fait payer bien cher ma licence; sauf plus tard à me moquer de mes innombrables victimes et à reconquérir par mon opulence une considération que mon métier actuel devrait me faire perdre à tout jamais.

SATAN BEELZEBUTH,

aubergiste.

BABYLONE, le jour des Morts, }
en l'année du déluge. }

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. F. Aubé.
Chez les Externes, M. P. Saucier.
Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. T. Provost.
Au Collège de l'Assomption, M. A. E. H. Tranchemontagne.
Au Collège de Ste. Anne, M. Arth. Casgrain.

J. B. MARCÔUX, Gérant.